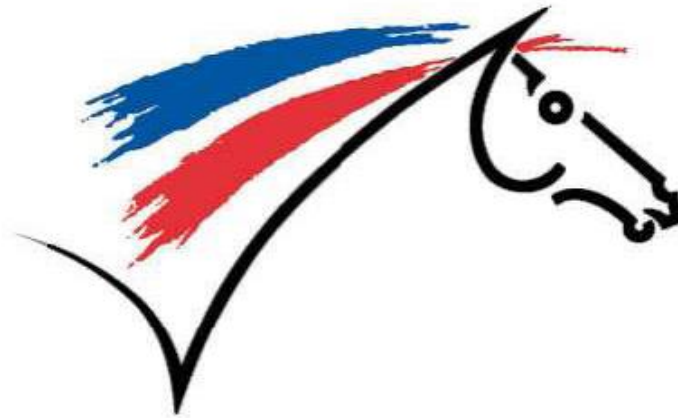


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENT

Challenge Départemental

DRESSAGE 2018-2019

Maison Départementale des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cdx

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

Commission Dressage : ☛ 06 30 48 83 85 e-mail : stephane.lupieri@orange.fr / dressclem.r@gmail.com

1. Préambule

Dans le cadre de la Dotation Fédérale d'Actions (subvention FFE- CRE-RA), le Comité Départemental de l'Isère organise un circuit de concours dénommé « Challenge Dressage Isère ». Ces compétitions sont mises en œuvre dans une ambiance conviviale par Comité Départemental en partenariat avec les CLUBS organisateurs pour les cavaliers de niveaux CLUB. Elles visent les catégories : Club Elite, 1, 2, 3 et Poney Elite, 1, 2 type Grand Prix.

2. Règlements Généraux

cf. documents FFE

3. Obligation des participants

3-1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (cf. Règlement Concours Club 2018).

3-2 Cavaliers:

- a) Le cavalier doit posséder une licence FFE Club 2018 valide émanant d'un Centre Équestre domicilié dans le Rhône-Alpes et disposant d'un enseignant (DE, BPJEPS).
- b) Dans le cas où un cavalier monte plusieurs chevaux ou poneys dans la même épreuve, seul le meilleur classement lui rapportera des points.
- c) Un cavalier ne peut pas être classé dans 2 catégories différentes. Dès lors qu'il est classé dans une catégorie supérieur, il peut participer dans une catégorie inférieure sans pouvoir figurer au classement final.

En cas de dédoublement d'une épreuve dite « Challenge », il y aura enregistrement de deux classements distincts dans le classement du Challenge.

- d) Sur l'ensemble de la structure d'accueil de la compétition, le cavalier et le coach se doit d'être bienveillant et dans le respect de l'intégrité moral et physique de son équidé et de ses concurrents.

Si cette obligation n'est pas respectée le cavalier se verra éliminé du Challenge « Isère by Stübben ».

4. Obligations du Club Organisateur:

- Inscrire dans son programme les épreuves types <Challenge>
- Affichage du Classement précédent fourni par le Club Organisateur (pièce jointe dans SIF « dépôt de fichier »)
- Reversement de 1 € par engagement sur les épreuves support du challenge au Cde Isère, dans la semaine qui suit le concours.
- Prévoir une communication auprès des médias (photos, articles journaux, etc... à transmettre au CDE Isère)
- Exclusivité médiatique, sur les selliers de la même gamme, pour notre partenaire.
- Les résultats doivent IMPÉRATIVEMENT être transmis au SIF le lundi suivant la compétition.
- Informer le SIF dans l'avant programme (DUC) et dans la rubrique « Infos Détaillées » mentionner OBLIGATOIREMENT les éléments suivants :
 - Challenge Dressage Isère By STÜBBEN
 - Nature des épreuves (Club 1GP, Poney 2 GP, etc...)
 - Officiels Fédéraux : Président du Jury (Club) référencé sur le site www.rhonealpesdressage.com .

Club 3 GP / Poney 2	Club 2 GP / Poney 1	Club 1 GP / Club Elite / Poney Elite
1 Président	1 Président	1 Président
	1 Assesseur	1 Assesseur

-

- Chef de Paddock : il est fortement conseillé de mettre à l'entrée du paddock, un steward pour annoncer le timing des cavaliers, veiller au bon respect du règlement, afin d'assurer le bon déroulement du concours.
- Les résultats provisoires (fichier.pdf) dans SIF « dépôt de fichier».
- Si possible les horaires prévisionnels et tous renseignements utiles et pratiques pour les cavaliers (service Médical & Vétérinaire) le lundi suivant la compétition.

5. Obligations du CD Équitation Isère

- Il donnera au Club organisateur le dernier classement provisoire en cours, pour affichage
- Il dotera les épreuves « Challenge » de plaques et flots « Comité » aux trois premiers du classement général. (Podium)
- Le CD Équitation Isère mettra en place une dotation spéciale pour les 3 premiers du classement général.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours. Pour les autres cas, le Président du CDIsère et le Président de la Commission de Dressage pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La décision est sans appel.

6. Classement final et remise des prix

Le challenge se joue sur 5 concours :

Classement final :

C'est la moyenne des trois meilleurs résultats qui déterminera le classement final.

En cas d'ex-æquo, c'est les notes d'ensemble qui départageront les concurrents.

Les trois premiers cavaliers du classement général de chaque série « Challenge » seront récompensés par une dotation spécifique offerte par le CD Équitation Isère et ses partenaires.

Remise des prix :

La participation à la cérémonie de remise des prix est obligatoire.

La Remise des Prix aura lieu à l'issue de la dernière étape dite « Finale ». Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fera perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours. (Article 9.3 du règlement des compétitions dressage).

Fait à le

Signature du CDE Isère :
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à le

Signature du club organisateur :
Précédée de la mention « lu et approuvé »